

Québec, le 8 novembre 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Bureau 1.39, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Nous avons pris connaissance de la question inscrite au feuilleton, le 1^{er} novembre 2017, par la députée de Mirabel, madame Sylvie D'Amours, au sujet de l'installation de garderies en milieu familial en zone agricole.

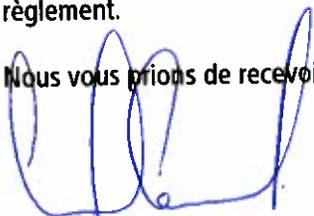
Nous sommes conscients des défis que rencontre la relève agricole, notamment, pour faciliter la conciliation famille-travail dans les entreprises agricoles de la province. Le Québec peut compter sur une relève talentueuse, déterminée et passionnée. La réussite et le soutien des jeunes entrepreneurs agricoles figurent au haut de la liste des dossiers importants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Nous sommes disposés à mettre en œuvre des mesures pour favoriser l'accompagnement de ces jeunes familles agricoles.

Le gouvernement travaille à l'élaboration d'un règlement visant à autoriser de nouvelles utilisations non agricoles ayant un faible impact sur le territoire et les activités agricoles en zone agricole sans l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. L'adoption d'un tel règlement est rendu possible par l'entrée en vigueur, le 16 juin 2017, de la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs.

Par ailleurs, des travaux visant à examiner différentes pistes d'action en matière de conciliation famille-travail-études pour répondre aux besoins des familles québécoises, notamment en ce qui a trait aux services de garde éducatifs, sont en cours au gouvernement.

Nous remercions la députée de Mirabel de nous avoir fait part de cette problématique. Soyez assuré que nous en prenons bonne note et que nous en tiendrons compte lors de l'élaboration du règlement.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



LAURENT LESSARD

N/Réf. : 2017-11-01-009